

Programme de formation

Vérification à la mise en service

Durée :	1 demi-journée : théorie 1 demi-journée : module pratique
Buts :	Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser la première vérification avant la mise en service selon l'article 24 de l'OIBT
Public cible :	Monteurs électriciens titulaires d'un CFC
Contenu :	Présentation de la partie 6 des NIBT (→Vérifications→) Dangers de l'électricité, législation Mesures : principe, résistance d'isolement, courant de fuite, résistance de boucle et résistance de ligne Détecter un défaut d'isolement Mesurer et évaluer des courants de court-circuit Contrôler la continuité du conducteur de protection Tester un dispositif à courant différentiel résiduel Mesurer et évaluer des tensions de contact Contrôler le champ tournant Déplacement du point neutre et perturbations
Prix :	350.- HT
Prestations :	Café-croissant
Responsable :	M. Michel SAVARY
Renseignements :	Mme Christine FONTAINE GUERIN
Inscriptions :	Par courrier ou e-mail

SECURELEC SA
45, av. de la Praille
Case postale 2007
1227 Carouge

Tél. +41 22 308 16 20
Fax. +41 22 308 16 30
E-mail securelec@securelec.ch

Entreprise accréditée depuis avril 2005

